



LA CFDT EN COLERE : L'EXECUTIF JETTE DE L'HUILE SUR LE FEU

POUVOIR D'ACHAT

La situation des agents de catégorie B a été légèrement améliorée surtout pour ceux en début de carrière.

Mais il devient de plus en plus difficile de recruter des fonctionnaires et la Métropole recrute plus de contractuels pour certains grades (attachés, techniciens).

La **CFDT** a adressé la pétition à La Métropole sur la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) obligatoire mais non appliqué.

Nous avons écrit à la Métropole pour la mise en place des 180 € mensuels pour la prime Sécur de la santé pour les filières sociales et médico-sociales.

Depuis 2015, nous demandons la fin des différences de rémunération entre agents en fonction de leur collectivité d'origine. La DRH nous annonce une étude pour la fin 2022 sur ce sujet avec décisions à prendre en 2023.

Fermez les yeux et écoutez nos dirigeants métropolitains : demain tout sera plus beau, l'herbe sera plus verte, vous aurez un vrai dialogue social, vous respirerez bien mieux, vous aurez un régime indemnitaire amélioré, une semaine de 4 jours... l'ennui c'est que c'est toujours demain. Cela fait près de deux ans et demi que les projets sont toujours repoussés.

Contractuels :

Contractuels : nous lançons un chantier revendicatif sur votre rémunération et déroulement de carrière : contactez la **CFDT**.

**SÉCURISER LE PARCOURS
DES AGENTS CONTRACTUELS**



TELETRAVAIL

En juillet 2022, tous les syndicats, sauf l'unsafe/unicat qui vote contre, s'abstiennent en comité technique sur l'aide unique de 115 € à l'acquisition de matériel pour les télétravailleurs.

La Vice-présidente a décidé d'annuler le versement de cette aide pour les agents. Or le Comité technique ne fournit que des avis. La Vice-Présidente a indiqué que les syndicats refusent cette aide pour les agents.

La position de la **CFDT** expliquée en instance est que cette aide correspond à 10% du besoin réel et que la Métropole a les moyens d'apporter une contribution bien plus conséquente.



Notre recours au tribunal administratif sur ce sujet depuis juin 2021 a été rejeté en première instance, mais nous avons décidé d'aller en appel pour avoir une aide réelle de la collectivité.

Nous constatons un durcissement du discours des Verts vis-à-vis des décisions de l'État, comme celle qui donne automatiquement les 2,5 € par jour aux télétravailleurs de l'État et de l'Hospitalière. La Métropole a décidé de ne pas les verser : continuons comme cela pour attirer les jeunes talents qui souhaitent télétravailler et bâtissons ensemble une sous-fonction publique.

AVANCEMENT DE GRADE ET PROMOTION INTERNE ET SOUTIENS DES AGENTS: Notre combat continue :

Avancement de grade :

Depuis la création de la Métropole les élus **CFDT** défendent vos intérêts en siégeant systématiquement à toutes les instances.

Nous réalisons un accompagnement rapproché des agents et un suivi personnalisé de tous nos adhérents pour ces questions.

De plus, nous accompagnons des agents au tribunal administratif dans le cadre de contentieux contre la Métropole de Lyon.

Certains ont été gagnés pour des médecins, des ingénieurs, des adjoints administratifs.

D'autres encore sont en procédure d'appel comme pour les critères d'avancement de grade 2019.

La **CFDT** demande que les critères de choix soient justes et équitables.

Promotion interne :

Après demande de la **CFDT**, la DRH indique que le processus devrait être remis en place prochainement. Comment attirer des agents si nous n'avons plus de promotion interne ?



Soutiens des agents :

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter, soit pour vous défendre, vous soutenir, soit pour vérifier une décision ou une information de la DRH. Depuis le début de l'année nous avons ainsi accompagnés personnellement 60 agents et délivrés des centaines de renseignements et de conseils.

Les élections professionnelles approchent. Lors du scrutin du 8 décembre, nous espérons que vous voterez pour la **CFDT**, pour faire entendre votre voix, notre action, pour un dialogue social plus humain et qui donne des résultats. La **CFDT** compte sur vous pour participer et nous élire en instance.

Vous pouvez voter par correspondance. C'est plus simple, plus sûr et vous pouvez déjà vous inscrire.

EVALUATIONS ANNUELLES ET FONCTION RH : PEUT MIEUX FAIRE

Évaluations annuelles à améliorer :

Le constat n'est pas bon pour la Métropole. Souvent les entretiens sont conduits par la hiérarchie sans respecter les textes.

La **CFDT** a rappelé à la DRH et aux SRH que l'entretien ne se limite pas à faire un bilan de l'année.

Il convient aussi de prendre connaissance et de discuter de l'évaluation (des croix), des formations, des souhaits d'évolution et d'accompagnement au changement.

Il faut aussi vérifier si la fiche de poste correspond bien aux missions et la faire évoluer à la marge si nécessaire ou de revoir l'organisation du service ou de la direction si elle ne correspond plus aux missions.

Le saviez-vous ?

Lors de son entretien professionnel annuel, le fonctionnaire reçoit une information sur l'ouverture et l'utilisation de ses droits afférents au compte personnel de formation. Ce texte qui date de 2021 n'a pas été mis en place à la Métropole. C'est la **CFDT** qui a fourni l'information à la DRH.

Une fonction RH au plus mal

La fonction RH est en réorganisation depuis 5 ans. L'assistant maître d'ouvrage (AMO) qui les accompagne s'est vu confier la mission de mettre lui-même en œuvre ses propositions, ce qui montre l'état de déchéance de la fonction RH.

Symptômes du délabrement avancé : Au SRH de la DRHMG, il n'y a plus aucun encadrant depuis de longs mois déjà. La DRH cherche à se doter d'un service de remplacement chargé d'aller pallier les absences dans les SRH.

Les poules et les salades des collèges : nous sommes très attristés par le fait que les poules adoptées par les collèges ont dû chercher refuge en urgence dans leurs voisinages cet été pour cause de vacances scolaires. Certaines ont perdu jusqu'à 750 grammes... Sans parler des potagers qui n'ont été arrosés par personne et ont crevé avec la canicule : que font les élus ?

Consultez notre page Comète : <https://comete.grandlyon.fr/ALaMetropole/organisations-syndicales/CFDT/Pages/Accueil.aspx> et notre blog : <https://cfdtmetropoledelyon.com>